

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. LECERF, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	Mme BAULON
Mme CORRIHONS	procuration à	M. DUBERT
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
M. SALLABERRY	procuration à	M. PERRET
Mme CAMBRONERO	procuration à	Mme PICAT

ABSENTS EXCUSÉS

M. CLAVERIE

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2019

Procès verbal de la séance du 14 février 2019

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 30

Pour : 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE le procès verbal de la séance du 14 février 2019

Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
35	14/01	prêt de matériel dezothez 28-12-18	Mise à disposition de matériel municipal – M. Dezothez	A titre gratuit
36	14/01	prêt de salle cabinet arbel 7-12-18	Mise à disposition d'une salle municipale – Cabinet Arbel Immobilier	A titre gratuit
37	14/01	prêt de salle rencontre et amitié 18-12-18	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Rencontre et Amitié	A titre gratuit
38	15/01	Attribution marché de nettoyage des vitreries des bâtiments municipaux	Marché relatif au nettoyage des vitreries des bâtiments municipaux avec la sté PRONETT	<u>Montant annuel :</u> 29 937,60 €
39	16/01	prêt de salle essor basque	Mise à disposition d'une salle municipale – Essor Cycliste Basque	A titre gratuit
40	17/01	convention NRJ Forum des Jobs d'été 2019	Convention de partenariat avec NRJ dans le cadre du Forum des Jobs d'été 2019	Diffusion de 30 spots promotionnels
41	17/01	adhésion AGORES	Renouvellement de l'adhésion à AGORES – Association nationale des directeurs de la restauration collective pour l'année 2019	200 €
42	18/01	Abrogée par la décision n°2019/047 du 23 janvier 2019		
43	18/01	DVCS - Saison culturelle - Spectacle Jeune public - 10.02.2019	Contrat avec la Compagnie Nansouk dans le cadre du spectacle « Monstre Moi »	1 671 €
44	18/01	Prêt de salle Ecole R. LASPLACETTES - mur escalade	Mise à disposition des locaux scolaires de l'école Robert Lasplacettes - Enseignants	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
45	21/01	DVCS - Saison culturelle - Café théâtre - 23.03.19	Contrat avec Carnage Production dans le cadre du spectacle « Ma vie de grenier »	2 141,65 €
46	23/01	DVCS - Cotation ANDES 2019	Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) pour l'année 2019	232 €
47	23/01	DVCS - Saison culturelle - Tanguy Pastureau - 06.04.2019	Contrat avec Houlala Production et Gaya Production dans le cadre du spectacle de Tanguy Pastureau	4 747,50 €
48	24/01	DVCS - Jazz en MARS - Partenariat Betbeder	Convention de parrainage avec Betbeder Musique dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	150 €
49	24/01	DVCS - Jazz en Mars - Partenariat Capiro	Convention de parrainage avec Capiro dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	400 €
50	24/01	DVCS - Jazz en Mars - Partenariat Sobrim	Convention de parrainage avec la Sobrim dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	1 000 €
51	24/01	DVCS - Jazz en Mars - Partenariat Crédit Mutuel	Convention de parrainage avec le Crédit Mutuel dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	500 €
52	24/01	DVCS - Jazz en MARS - Partenariat Cofély	Convention de parrainage avec Cofély dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	1 000 €
53	24/01	DVCS - Jazz en Mars - Partenariat Chronoplus	Convention de parrainage avec Chronoplus dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	Diffusion publicitaire au sein du réseau Chronoplus
54	24/01	DVCS - Jazz en Mars - Partenariat SCP ASSIE	Convention de parrainage avec la SCP Assié, Idiart et Aguerre dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	150 €
55	24/01	DVCS - Jazz en Mars - Partenariat Méga CGR	Convention de parrainage avec le Méga CGR dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	Diffusion publicitaire dans les salles de cinéma
56	24/01	DVCS - Jazz en Mars - Partenariat Orpi Tarnos	Convention de parrainage avec Orpi Moné Tarnos dans le cadre du festival Jazz en Mars 2019	200 €
57	25/01	Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Archivistes Français (AAF) pour l'année 2019	Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Archivistes Français (AAF) pour l'année 2019	105 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
58	25/01	prêt de salle lous de garros 24-02	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Lous de Garros	A titre gratuit
59	25/01	prêt de salle burban immo 28-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Burban Immobilier	A titre gratuit
60	25/01	prêt de salle burban immo 29-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Burban Immobilier	A titre gratuit
61	25/01	prêt de salle tca 24-01	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Tarnos la Citoyenneté en Action	A titre gratuit
62	25/01	prêt de salle anacr 26-01	Mise à disposition d'une salle municipale – ANACR	A titre gratuit
63	25/01	prêt de salle pcf 27-01	Mise à disposition d'une salle municipale – Association PCF	A titre gratuit
64	25/01	prêt de salle Lajournade 13-02	Mise à disposition d'une salle municipale – M. Lajournade	A titre gratuit
65	25/01	prêt de salle ast foot 23-01	Mise à disposition d'une salle municipale – Association AST Foot	A titre gratuit
66	25/01	prêt de salle rando tourisme pedestre 19-01	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Randonnée Tourisme Pédestre	A titre gratuit
67	25/01	prêt de salle altb du 18 au 20-01	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Laïque Tarnos Barthes	A titre gratuit
68	25/01	prêt de salle parti de gauche 15-02	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Parti de Gauche	A titre gratuit
69	25/01	prêt de salle CE RTO 25-01	Mise à disposition d'une salle municipale – Comité d'Entreprise de la Résidence Tarnos Océan	A titre gratuit
70	25/01	Attribution marché de jalonnement	Marché relatif à l'acquisition, la mise en service et la maintenance d'un système de jalonnement dynamique pour les parkings de stationnement avec la sté SDEL Réseaux Aquitaine	123 906,60 € HT
71	28/01	Renouvellement de l'adhésion à la Société de Borda pour l'année 2019	Renouvellement de l'adhésion à la Société de Borda pour l'année 2019	39 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
72	28/01	Modification de contrat location matériel divers de chantier 16FS042	Avenant au marché de location de véhicules à nacelle et matériel de chantier suite à la dissolution de la sté AQUILOC et de son absorption par la sté KILOUTOU	
73	29/01	Pret de Fourgon hegaldi aerobic	Mise à disposition d'un véhicule municipal – AST Hegaldi Aérobic	A titre gratuit
74	29/01	adhésion ANDEV	Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV) pour l'année 2019	90 €
75	29/01	convention de partenariat Région Nouvelle Aquitaine - Destinaction	Convention de partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif Destinaction apportant une aide à l'organisation de projets en faveur des jeunes de 16 à 25 ans	
76	30/01	convention de partenariat Centre Perf	Convention de partenariat avec le centre PERF dans le cadre d'un atelier sur la confiance en soi, la gestion du stress et les aptitudes à développer pour favoriser la recherche d'emploi	A titre gratuit
77	30/01	prêt salle Dous Haous Caminante	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Caminante	A titre gratuit
78	31/01	Avenant n° 2 à la convention d utilisation entre la Commune et l entreprise BGE LANDES TEC GE COOP	Avenant à la convention avec BGE LANDES TEC GE COOP afin d'acter l'adhésion aux forfaits « Fibre » et « Téléphonie » proposés au sein du Pôle de Services Jean Bertin	<u>Forfait « Fibre » :</u> 28 € HT / mois <u>Forfait « Téléphonie » :</u> 8,33 € HT / mois pour 1 ligne
79	31/01	Avenant n° 3 à la convention d utilisation entre la Commune et l entreprise BGE LANDES TEC GE COOP	Avenant à la convention avec BGE LANDES TEC GE COOP dans le cadre de la révision annuelle des loyers au sein du Pôle de Services Jean Bertin	<u>Loyer mensuel :</u> 4,46 € HT / m²
80	31/01	Attribution d un marché de location/maintenance de fontaines à eau	Marché relatif à la location de fontaines à eau avec la sté SERVICEO Sud Ouest	<u>Montant annuel maximum :</u> 4 700 € HT
81	06/02	convention partenariat - Croix Rouge - formation PSC1 27 avril	Convention de partenariat avec La Croix Rouge Française dans le cadre de la formation PSC1 lors du stage de baby-sitting	297 € TTC

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
82	06/02	Convention d'occupation précaire - Maison « Carrère » - M. et Mme CHARPENTIER	Mise à disposition d'une maison communale – M. et Mme Charpentier	<u>Loyer mensuel</u> : 950 €
83	08/02	DVCS - JAZZ en MARS - Marian Petrescu Trio	Contrat avec Artistic Production dans le cadre de la prestation de Marian Petrescu lors du festival Jazz en Mars 2019	7 089,60 €
84	08/02	DVCS - Jazz en Mars - Warren Vaché	Contrat avec Artistic Production dans le cadre de la prestation de Warren Vaché et John Allred lors du festival Jazz en Mars 2019	8 250,10 €
85	11/02	convention mise à disposition locaux école Daniel Poueymidou - carnaval	Mise à disposition de locaux scolaires – Ecole Poueymidou	A titre gratuit
86	12/02	Avenant n° 3 au contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise JBV INGENIERIE	Avenant au contrat avec JBV Ingénierie dans le cadre de la révision annuelle des loyers au sein du Pôle de Services Jean Bertin	<u>Loyer mensuel</u> : 13,13 € HT / m²
87	12/02	Avenant n° 3 à la convention d'utilisation entre la Ville de Tarnos et le CBE	Avenant à la convention avec le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx afin d'acter l'adhésion aux forfaits « Fibre » et « Téléphonie » proposés au sein du Pôle de Services Jean Bertin	<u>Forfait « Fibre »</u> : 28 € HT / mois <u>Forfait « Téléphonie »</u> : 33,32 € HT / mois pour 4 lignes
88	12/02	Avenant n° 4 à la convention d'utilisation entre la Ville de Tarnos et le CBE	Avenant au contrat avec le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx dans le cadre de la révision annuelle des loyers au sein du Pôle de Services Jean Bertin	<u>Loyer mensuel</u> : 4,46 € HT / m²
89	12/02	Contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise « DOROTHEE LAFARGUE - COACH EN IMMOBILIER »	Contrat de prestation de services entre la Ville de Tarnos, le CBE et l'entreprise « DOROTHEE LAFARGUE - COACH EN IMMOBILIER » pour la location d'un bureau au sein du Pôle de Services Jean Bertin	<u>Loyer mensuel</u> : 10,40 € / m² <u>Forfait « Fibre »</u> : 28 € HT / mois <u>Forfait « Téléphonie »</u> : 8,33 € HT / mois pour 1 ligne
90	13/02	Renouvellement de l'adhésion à l'AFIGESE pour l'année 2019	Renouvellement de l'adhésion à l'AFIGESE pour l'année 2019	170 €
91	15/02	Attribution marché location fourgon isotherme 18FS21	Marché relatif à la location longue durée d'un fourgon isotherme aménagé avec la sté Petit Forestier	Montant annuel : 11 952 € TTC

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
92	15/02	Constitution de partie civile. Tribunal Correctionnel de DAX, audience du 28 février 2019 ,	Constitution de partie civile devant le Tribunal Correctionnel de Dax dans l'affaire n°18106000070	
93	15/02	Prêt de véhicule Camisas Blancas 16-03-19	Mise à disposition d'un véhicule municipal -- Association Camisas Blancas	A titre gratuit
94	19/02	DVCS - Médiathèque - Les films du temps scellé	Contrat avec Production Les films du temps scellé dans le cadre de la projection du film « NOSTOS » à la Médiathèque	210 €
95	19/02	DVCS - Médiathèque - Lecture musicale - 02.02.19	Contrat avec Mme Cosnay dans le cadre de lectures musicales à la Médiathèque	300 €
96	19/02	DVCS - Médiathèque - Rencontre Manga - 07.02.19	Contrat avec l'association Manga Dax Evac dans le cadre de l'animation d'une conférence à la Médiathèque	200 €
97	19/02	DVCS - Médiathèque - Atelier expression libre - 16.02.19	Contrat avec la SCIC Interstices Sud Aquitaine dans le cadre de l'animation d'un atelier d'expression à la Médiathèque	180 €
98	19/02	DVCS - Médiathèque - Ateliers manga - 19&20.02.19	Contrat Avec Stand Alone Production dans le cadre de l'animation de 2 ateliers manga à la Médiathèque	920,28 €
99	19/02	DVCS - Médiathèque - Du cinéma plein mon cartable - 27.02.19	Contrat avec l'association « Du cinéma plein mon cartable » dans le cadre de l'animation d'un atelier autour du cinéma à la Médiathèque	116 €

2019-03-015-DR/FIN – Budget communal – Reprise anticipée du résultat 2018

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

CONSTATE les résultats de l'exercice 2018 :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 1 - colonne 2)
Section fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	20 355 526,77	22 182 079,18	+ 1 826 552,41
	Résultats antérieurs (2017) reportés (ligne 002 du BP 2018)		5 792,51	+ 5 792,51
	Résultat à affecter	□		+ 1 832 344,92

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 1 - colonne 2)
Section investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	9 407 417,40	8 286 751,17	- 1 120 666,23
	Solde antérieur (2017) reporté (ligne 001 du BP 2018)		1 933 552,32	+ 1 933 552,32
	Solde global d'exécution	□		+ 812 886,09

Restes à réaliser au 31/12/2018	Fonctionnement			
	Investissement	2 557 300	351 562	- 2 205 738

Résultats cumulés 2018 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)	32 320 244,17	32 759 737,18	+ 439 493,01
---	------------------	------------------	--------------

Reprise anticipée 2018	Prévision d'affectation en réserves (invest. 1068)	☐	+ 1 830 000
	Report en fonctionnement en 002 en recettes	☐	+ 2 344,92

DECIDE la reprise par anticipation du résultat suivant :

	Montants
Résultat global de la section de fonctionnement 2018	1 832 344,92
Besoin de financement de la section investissement 2019 estimé	1 830 000,00
Reprise anticipée (report en fonctionnement 002 à inscrire au BP 2019)	2 344,92

2019-03-016-DR/FIN – Budget communal – Subventions 2019

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 26

Pour: 26

M. Lespade, M. Perret, M. Sallaberry (pouvoir à M. Perret) et M. Garans ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

DECIDE d'allouer aux diverses associations les subventions dont les montants sont indiqués au regard de leur nom.

2019-03-017-DR/FIN – Budget communal 2019

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 28

Abstention : 2 (M. Roblès et Mme Faure)

Le Conseil municipal,

ADOpte, chapitre par chapitre, le Budget 2019, qui s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 33 410 000 €.

2019-03-018-DR/FIN – Budget communal – Taux d'imposition 2019

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE de maintenir pour l'exercice 2019 les taux d'imposition 2018 soit :

- Taxe d'habitation : 19,97 %
- Foncier bâti : 23,23 %
- Foncier non bâti : 56,10 %

2019-03-019-DR/FIN – Budget Mission d'Action Culturelle – Reprise anticipée du résultat 2018

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 28

Abstention : 2 (M. Roblès et Mme Faure)

Le Conseil municipal,

CONSTATE les résultats de l'exercice 2018 :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 1 - colonne 2)
Section fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	98 477,22	98 548,43	+ 71,21
	Résultats antérieurs (2017) reportés (ligne 002 du BP 2018)		16,58	+ 16,58
	Résultat à affecter	□		+ 87,79

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 1 - colonne 2)
Section investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	-	-	-

	Solde antérieur (2017) reporté (ligne 001 du BP 2018)	-	-	-
	Solde global d'exécution	□		-
Restes à réaliser au 31/12/2018	Fonctionnement	-	-	-
	Investissement	-	-	-
Résultats cumulés 2018 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		98 477,22	98 565,01	+ 87,79
Reprise anticipée 2018	Prévision d'affectation en réserves (invest. 1068)	□		-
	Report en fonctionnement en 002 en recettes	□		

DECIDE la reprise par anticipation du résultat suivant :

	Montants
Résultat global de la section de fonctionnement 2018	87,79
Besoin de financement de la section investissement 2019 estimé	-
Reprise anticipée (report en fonctionnement 002 à inscrire au BP 2019)	87,79

2019-03-020-DR/FIN – Budget Mission d'Action Culturelle 2019

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 28

Abstention : 2 (M. Roblès et Mme Faure)

Le Conseil municipal,

ADOpte, chapitre par chapitre, le Budget 2019, qui s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 126 150 €.

2019-03-021-DR/FIN – Budget Lotissement Bertin 2019

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 28

Abstention : 2 (M. Roblès et Mme Faure)

Le Conseil municipal,

ADOpte, chapitre par chapitre, le Budget 2019 du Lotissement BERTIN, qui s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 474 470 €.

2019-03-022-DR/FIN – Budget Pôle de Services – Reprise anticipée du résultat 2018

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 28

Abstention : 2 (M. Roblès et Mme Faure)

Le Conseil municipal,

CONSTATE les résultats de l'exercice 2018 :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 1 - colonne 2)
Section fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	322 704,13	460 189,69	+ 137 485,56
	Résultats antérieurs (2017) reportés (ligne 002 du BP 2018)			
	Résultat à affecter	□		+ 137 485,56
		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 1 - colonne 2)

Section investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	293 481,91	385 902,67	+ 92 420,76
	Solde antérieur (2017) reporté (ligne 001 du BP 2018)	165 868,55		- 165 868,55
	Solde global d'exécution	□		- 73 447,79
Restes à réaliser au 31/12/2018	Fonctionnement			
	Investissement	62 000		- 62 000
Résultats cumulés 2018 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		844 054,59	846 092,36	+ 2 037,77

Reprise anticipée 2018	Prévision d'affectation en réserves (invest. 1068)	□	+ 137 485,56
	Report en fonctionnement en 002 en recettes	□	0

DECIDE la reprise par anticipation du résultat suivant :

	Montants
Résultat global de la section de fonctionnement 2018	137 485,56
Besoin de financement de la section investissement 2019 estimé	137 485,56
Reprise anticipée (report en fonctionnement 002 à inscrire au BP 2019)	0

2019-03-023-DR/FIN – Budget Pôle de Services 2019

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 28

Abstention : 2 (M. Roblès et Mme Faure)

Le Conseil municipal,

ADOPTÉ, chapitre par chapitre, le Budget 2019 du Pôle des Services J. BERTIN, qui s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 888 000 €.

2019-03-024-DGS – Opération d'acquisition / amélioration rue Jean Jaurès – Convention partenariale de financement pour l'acquisition / amélioration d'un logement locatif social

Sur le rapport présenté par Madame Dupré, Maire adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention tripartite avec le Foncière Habitat et Humanisme et la Communauté de Communes du Seignanx définissant les engagements réciproques de chacune des parties dans le cadre de la réalisation d'un logement en acquisition amélioration financé en PLAI situé 82, rue Jean Jaurès à Tarnos.

2019-03-025-DGS – Acquisition auprès du Comité Ouvrier du Logement (COL)

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE d'acquérir auprès du Comité Ouvrier du Logement la parcelle cadastrée section AI n°1703 d'une superficie 81 m²

DIT que cette acquisition se fera à l'euro symbolique

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette transaction

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cette dépense sont prévus au budget de la Commune.

2019-03-026-DGS – Convention annuelle avec le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

M. Lespade ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention 2019 à intervenir entre la Ville et le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx.

AUTORISE Madame NOGARO, Maire adjointe déléguée, à signer cette convention.

INDIQUE que la dépense est inscrite au budget 2019.

2019-03-027-DGS – Convention annuelle avec la SCIC Interstices Sud Aquitaine

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention 2019 à intervenir entre la Commune de Tarnos et la SCIC Interstices Sud Aquitaine

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

INDIQUE que la dépense est inscrite au budget 2019.

2019-03-028-DGS – Avenant à la convention avec l'Association Habitat Jeunes Sud Aquitaine

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote: 28

Pour: 28

M. Perret et M. Sallaberry (pouvoir à M. Perret) ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'avenant à la convention entre la Ville et l'association Habitat Jeunes Sud Aquitaine

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

DIT que la dépense est inscrite au budget 2019.

2019-03-029-DVCS – Convention annuelle de partenariat avec les associations sportives et culturelles

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales, Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

M. Garans (pouvoir à M. Gonzales) ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

APPROUVE les Conventions de Partenariat à intervenir avec les associations sportives et culturelles relatives soit à l'attribution d'une subvention annuelle pour l'année 2019 et/ou au soutien de projet spécifique et/ou à la mise à disposition régulière d'installations sportives.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions de partenariat et tout autre document s'y rapportant

DIT que la somme nécessaire est prévue au Budget.

2019-03-030-PM – Convention de mise à disposition - ADAVEM

Sur le rapport présenté par Madame Dupré, Maire adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention conclue avec l'association « ADAVEM » pour la mise à disposition de personnes volontaires à un « stage de participation citoyenne » (intitulé SPC).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention

DIT que cette intervention sera faite à titre gratuit.

2019-03-031-DAP – Autorisation de passage avec ENEDIS pour l'alimentation électrique de la conciergerie du complexe sportif Léo Lagrange, allée du Collège

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'autorisation délivrée à ENEDIS pour le passage des câbles électriques Basse Tension en vue de l'alimentation électrique de la conciergerie du complexe sportif Léo Lagrange, Allée du Collège. La remise en état des surfaces se fera à l'identique. L'autorisation est accordée gratuitement. Elle prend effet à compter de sa signature par les parties.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'autorisation de passage.

2019-03-032-DAP – Autorisation de passage avec ENEDIS pour l'alimentation électrique d'un panneau de jalonnement dynamique, parking sud de l'Hôtel de Ville

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'autorisation de passage à ENEDIS pour le passage de câbles électriques en vue de l'alimentation du panneau de jalonnement dynamique du parking sud de l'Hôtel de Ville. La remise en état des surfaces se fera à l'identique.

L'autorisation est accordée gratuitement. Elle prend effet à compter de sa signature par les parties.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'autorisation de passage.

2019-03-033-DR/CP – Modification de contrat – Marché de fourniture d'énergie, d'exploitation, de maintenance des installations de chauffage, de ventilation et d'eau chaude sanitaire pour les membres du groupement de commandes

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de modifications de contrat sur le marché conclu avec la Société Engie Cofely, à compter du 1^{er} avril 2019 et jusqu'à la fin du contrat initial, concernant d'une part les prestations P1, P2 et P3 sur le bâtiment B1 pour un montant de 14 271,50 euros HT pour la durée du marché et d'autre part la fixation de l'objectif « q » pour le complexe Léo Lagrange à 0,215

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les modifications de contrat correspondantes.

DIT que les sommes sont prévues aux budgets

2019-03-034-DR/RH – Créations et suppressions de postes

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE de créer les postes permanents suivants au titre des avancements de grade 2019 :

Catégorie	Filière	Grades	Postes	Quotité de travail
Catégorie C	Technique	Adjoint technique ppl 1ère classe	6	Temps complet
		Adjoint technique ppl 2ème classe	3	Temps complet
	Administratif	Adjoint administratif ppl 1ère classe	1	Temps complet
		Adjoint administratif ppl 2ème classe	1	Temps complet
	Médico sociale	Auxiliaire puériculture ppl 1ère classe	1	Temps complet
Catégorie B	Culturelle	Assistant EA* ppl 1ère classe	1	Temps complet
		Assistant EA* ppl 1ère classe	1	Temps non complet

** Assistant d'enseignement artistique*

Concernant les créations de poste liées à des avancements de grade, les grades d'origine des agents concernés feront l'objet d'une suppression lors d'un prochain Conseil Municipal après avis du Comité Technique.

DECIDE de créer les postes permanents suivants dans le cadre d'un recrutement à venir :

Catégorie	Filière	Emploi	Grades de recrutement possibles	Quotité de travail
Catégorie B	Technique	Technicien Régie Espaces Publics	Technicien principal 2ème classe Technicien principal 1ère classe	Temps complet

Cette création de poste est réalisée à effectif constant. L'agent occupant ce poste a bénéficié d'une mobilité interne au sein de la Collectivité sur un poste vacant.

Concernant les créations de poste liées à des recrutements à venir, celles ci sont effectuées sur les différents grades du cadre d'emplois visés afin de couvrir l'ensemble des possibilités de recrutement. Les grades non concernés par le recrutement et ne correspondant pas à des réels postes vacants seront supprimés dans le courant de l'année après avis du Comité Technique. Il est précisé que ces emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme d'une année, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

DECIDE de créer le poste permanent suivant dans le cadre d'une mobilité interne via un détachement au sein d'un autre cadre d'emplois :

Catégorie	Filière	Emploi	Grade de recrutement	Quotité de travail
Catégorie C	Technique	Contrôleur en urbanisme	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet

Cette création de poste est réalisée dans le cadre du détachement d'un agent au sein de la Collectivité dans un nouveau cadre d'emplois compte tenu des nouvelles missions exercées. A moyen terme, et une fois l'ensemble des modalités nécessaires accomplies, l'agent ayant

bénéficié d'une mobilité interne a vocation à intégrer de façon définitive ce nouveau cadre d'emplois et à détenir ainsi un nouveau grade.

INDIQUE qu'il convient de modifier le tableau des effectifs afin de tenir compte de la réforme des cadres d'emplois à caractère socio-éducatif qui prévoit **une intégration en catégorie A au 1er février 2019**. Au sein des effectifs municipaux, est concerné le cadre d'emplois des Éducateurs de jeunes enfants.

Ancien cadre d'emplois Éducateurs de Jeunes Enfants	Nouveau cadre d'emplois Au 1 ^{er} février 2019	Nouveau cadre d'emplois Au 1 ^{er} janvier 2020
Éducateur de jeunes enfants	Éducateur de jeunes enfants (divisé en 2 classes) : - Éducateur de jeunes enfants 2 ^{nde} cl - Éducateur de jeunes enfants 1 ^{ère} cl	Fusion des grades d'éducateur de jeunes enfants de seconde classe et de première classe
Éducateur principal de jeunes enfants	Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

ADOpte la modification du tableau des emplois 2019 ainsi proposée.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont inscrits au budget 2019 au chapitre prévu à cet effet. La rémunération afférente à ces emplois sera fixée conformément aux statuts particuliers correspondants augmentée du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

2019-03-035-DR/RH – Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE de créer les postes d'agents contractuels suivants :

- > **POLICE MUNICIPALE - ASVP**
2 postes d'adjoint technique (catégorie C) : juillet 2019
2 postes d'adjoint technique (catégorie C) : août 2019
- > **ANIMATIONS JEUNESSE**
2 postes adjoint d'animation à temps complet (catégorie C) : juillet 2019
2 postes adjoint d'animation à temps complet : (catégorie C) août 2019
- > **ANIMATIONS SPORTIVES**
2 postes adjoint d'animation à temps non complet (catégorie C) : juillet 2019

➤ **SERVICES TECHNIQUES (espaces verts, voirie...)**

10 postes adjoint technique sur la saison 2019 (catégorie C) au sein des services (espaces verts, bâtiment...)

➤ **LOGISTIQUE FESTIVITES**

1 poste adjoint technique à Temps complet (catégorie C) : mai 2019

1 poste adjoint technique à Temps complet (catégorie C) : juin 2019

2 postes adjoint technique à Temps complet (catégorie C) : juillet 2019

2 postes adjoint technique à Temps complet (catégorie C) : août 2019

➤ **MNS – SURVEILLANCE DES PLAGES**

A ce jour, la mise à disposition des CRS (3) sur les plages n'a pas été confirmée au titre de la saison 2019. Les postes ouverts ci dessous tiennent compte d'une présence de 3 CRS sur deux mois.

Plage de la DIGUE : ouverture du 6 juillet au 1^{er} septembre 2019

8 effectifs MNS civils à temps complet – Educateur des activités physiques et sportives (catégorie B) : juillet et août 2019

Plage du METRO : ouverture du 15 juin au 15 septembre 2019

7 effectifs MNS civils à temps complet – Educateur des activités physiques et sportives (catégorie B) : juin 2019

8 effectifs MNS civils à temps complet – Educateur des activités physiques et sportives (catégorie B) + 3 CRS : juillet et août 2019

7 effectifs MNS civils à temps complet – Educateur des activités physiques et sportives (catégorie B) : septembre 2019

➤ **NETTOYAGE DES PLAGES (réservé aux jeunes de 17 ans)**

12 postes adjoint technique à temps non complet (catégorie C) : juillet / août 2019

DIT que la rémunération de ces agents est fixée conformément au barème des traitements de la fonction publique territoriale correspondant à leur grade et indice.

AUTORISE la création de ces postes de contractuels saisonniers.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2019.

2019-03-036-DR/RH – Jury de l'Ecole Municipale de Musique

Sur le rapport présenté par Monsieur Hervelin, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE de fixer la rémunération des intervenants vacataires recrutés du jury de l'école de musique sur la base d'un forfait de 3 heures calculé par référence à l'indice majoré 356 correspondant au 1^{er} échelon du grade d'Assistant d'Enseignement artistique principal de 2^{ème} classe.

DIT que la rémunération des accompagnateurs extérieurs sera calculée sur le même indice de rémunération que les intervenants au prorata des heures effectivement réalisées.

PRECISE que le volume horaire global 2019 sera d'environ 39 h :

Intervenants vacataires extérieurs (5)	15 h
Accompagnateurs extérieurs	24 h (environ)

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont inscrits au budget 2019 au chapitre prévu à cet effet.

2019-03-037-DR/RH – Liste des emplois justifiant l'attribution d'un logement de fonction

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

ABROGE la délibération n°2012-03-52-RH fixant la liste des emplois justifiant l'attribution de logements pour utilité de service

ARRETE la liste des emplois dont les titulaires bénéficient d'un logement par convention d'occupation précaire avec astreinte :

- au poste de gardien municipal pour les bâtiments communaux du centre ville
- au poste de gardien municipal du complexe sportif Léo Lagrange

DECIDE des conditions d'attributions suivantes:

1) le logement sis 4 rue du fils à TARNOS sera attribué par convention d'occupation précaire avec astreinte au gardien municipal des bâtiments communaux du centre ville.

- Le logement, situé de pain pied sur sous sol a une superficie d'environ 140m² et comprend entrée séjour cuisine couloir 6 chambres salle de bain et Wc, garage et cellier
- le montant du loyer est de 458 € (qui correspondant à 50 % de la valeur locative réelle des locaux occupés)
- les charges d'eau, gaz, électricité, chauffage, téléphone seront acquittées par l'agent
- le bénéficiaire du logement devra souscrire une police d'assurance contre l'incendie et les risques locatifs et assurer le paiement des taxes afférentes au logement (taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ...)

2) le logement situé allée du collège à TARNOS sera attribué par convention d'occupation précaire avec astreinte au gardien municipal du complexe sportif Léo Lagrange

- le logement a une superficie d'environ 97m² et comprend : 1 séjour, 3 chambres, 1 cuisine, 1 bureau, 1 salle de bain, 1 wc, 1 hall , 1 dégagement et un rangement
- le montant du loyer est de 325 € (qui correspondant à 50 % de la valeur locative réelle des locaux occupés)
- les charges d'eau, gaz, électricité, chauffage, téléphone seront acquittées par l'agent
- le bénéficiaire du logement devra souscrire une police d'assurance contre l'incendie et les risques locatifs et assurer le paiement des taxes afférentes au logement (taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ...)

CHARGE l'autorité territoriale de prendre les arrêtés relatifs à la convention d'occupation précaire avec astreinte de logement de fonction.

2019-03-038-DR/RH – Modification convention n°2 – Adhésion au service Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – Schéma départemental défibrillateurs

Sur le rapport présenté par Madame Dupré, Maire adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DÉCIDE d'adhérer à la convention n°2 relative au schéma départemental défibrillateurs impulsée par le CDG 40 et d'accepter conformément à l'article 6 les conditions financières, la prise en charge des frais y afférant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention d'adhésion pour le schéma départemental défibrillateurs ainsi que d'intervenir à toutes pièces et formalités s'y rapportant.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019.

2019-03-039-CAB – Modification des statuts de la Communauté de Communes du Seignanx

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales, Maire adjoint

Vote: 30

Pour: 24

Abstention : 6 (MM. Lapébie, Laurent et Roblès et Mmes Montaucet, Bisbau et Faure)

Le Conseil municipal,

EMET un avis **DEFAVORABLE** à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Seignanx,

S'ENGAGE à soutenir les éventuelles demandes individuelles d'adhésion au SMPBA des communes d'Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx,

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cet avis au Président de la Communauté de Communes du Seignanx.

2019-03-040-CAB – Motion pour le maintien de toutes les classes à l'école élémentaire Daniel Poueymidou

Sur le rapport présenté par Madame Dufau, Maire adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

EXIGE le maintien de toutes les classes à l'école Daniel Poueymidou

SOUTIENT les démarches et actions que les parents d'élèves et leurs représentants envisageraient de prendre en ce sens.

M. le Maire lève la séance à 22h50

Tarnos, le 28 mars 2019

Le Maire,

Jean-Marc LÉSPADE

